



## DELIBERATION SEANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit avril à dix-sept heures trente, les membres du **Conseil d'Administration du CCAS**, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de monsieur Marc MABILLET, président du CCAS.

n° 27/2026

**Date de convocation** : 22 avril 2026

**Présents** : Mesdames CORRIHONS Nicole, DAMOUR Françoise, DUFAU Isabelle, LALANNE Nelly, LOGEZ Marie-France, PANELAY Isabelle et PORTET Fabienne ; Messieurs MABILLET Marc, MIREMONT Didier, PAMART Denis et ROBLES Antoine.

**Excusés** : Madame HORGUES Mireille et monsieur PRADEILLE Jean-Luc.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jérôme BARRIEZ, directeur.

**Objet** : Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le président du CCAS rappelle aux membres du conseil d'administration qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services. Il présente le tableau des emplois actualisé (document joint).

4 postes sont créés :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'animateur à temps complet
- 2 postes d'agents sociaux principaux de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

Où l'exposé de monsieur le président, après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration approuvent ces créations de postes et adoptent le tableau des effectifs figurant en annexe.

**Vote de la question - nombre de votants : 11**

**pour : 11 contre : - abstention : -**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de 2 mois, devant le Tribunal Administratif de PAU, à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à TARNOS, le 29 avril 2026



Le Président du C.C.A.S,

Marc MABILLET